

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18031**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Expert en gestion d'actifs mobiliers et immobiliers (MS)

Nouvel intitulé : Expert en gestion d'actifs mobiliers et immobiliers (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Kedge Business School	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313m Finances, banques, assurances (non indiquée ou autre)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Expert en Gestion d'Actifs mobiliers et immobilier détecte et analyse les besoins des clients, personnes physiques ou sociétés, en actifs mobiliers et immobiliers, avant de définir une stratégie de gestion des actifs mobiliers et immobiliers, puis de la mettre en œuvre et de l'optimiser

L'expert en gestion d'actifs mobiliers et immobiliers est capable de :

- prendre en compte l'environnement économique, juridique et fiscal global de ses clients, afin d'identifier l'impact possible sur leur patrimoine,
- analyser la situation patrimoniale des personnes physiques ou morales (quelles soient clientes ou employeurs) pour réaliser un bilan patrimonial,
- sélectionner les actifs les mieux adaptés au besoin de son client, hiérarchiser la mise en œuvre, assurer le suivi rigoureux de la mise en place de la stratégie décidée,
- dégager un échéancier et des résultats à atteindre, planifier, organiser les étapes, synthétiser les résultats
- rédiger et présenter des rapports d'expertise,
- établir des relations à long terme avec une clientèle haut de gamme

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'Expert en Gestion de D'actifs mobiliers et immobiliers travaille :

* soit comme salarié ;

- au sein d'établissements financiers, grandes banques généralistes françaises ou étrangères implantées en France ou banques spécialisées en gestion privée françaises ou étrangères
- dans des cabinets de gestion de patrimoine indépendants, de petite ou grande taille (soit de quelques personnes à plus de 100 salariés)
- chez des investisseurs institutionnels, souvent filiale d'une banque ou d'une compagnie d'assurances
- dans des établissements financiers spécialisés comme des fonds d'investissements ou des sociétés foncières

* soit à son compte comme expert indépendant et profession libérale.

Les emplois occupés peuvent être :

- Conseiller en gestion de patrimoine
- Gérant de fortune et "Family Officer", terme anglais généralisé en France pour désigner le « bureau de famille », conseiller des très grandes fortunes (supérieures à un patrimoine d'environ 30 millions de dollars)
- Gérant de portefeuille de valeurs mobilières
- Expert immobilier,
- Gérant d'actifs immobiliers ou "Asset Manager" Immobilier

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

C1203 : Relation clients banque/finance

C1303 : Gestion de portefeuilles sur les marchés financiers

C1501 : Gérance immobilière

C1503 : Management de projet immobilier

Réglementation d'activités :

Compétence Juridique Appropriée à la consultation et la rédaction d'actes

L'arrêté du Ministère de la Justice du 19 décembre 2000 (JO du 29/12/2000) accorde aux détenteurs de la certification l'agrément prévu par l'article 54-I de la loi du 31 décembre 1971, à savoir «la compétence juridique appropriée à la consultation et la rédaction d'actes en matière juridique ».

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le processus de certification s'articule autour des 3 composantes majeures suivantes :

1. une thèse professionnelle soutenue devant un jury
2. un contrôle continu des connaissances

3. une évaluation finale des compétences acquises

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		60% de professionnels 40% de représentants de l'organisme certificateur
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle	X		Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en gestion d'actifs mobiliers et immobiliers" avec effet au 01 septembre 2007 jusqu'au 22 août 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Pour plus d'informations

Statistiques :

en moyenne 40 certifiés par an

<http://www.bem.edu>

Autres sources d'information :

[KEDGE business school](#)

Lieu(x) de certification :

Kedge Business School : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Talence]

KEDGE business school

Campus Bordeaux

Domaine de Raba

680, cours de la Libération

33405 Talence Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

KEDGE business school

Campus Bordeaux

Domaine de Raba

680, cours de la Libération

33405 Talence Cedex

KEDGE business school

156 avenue du Général Leclerc

Boulogne Billancourt (92)

Historique de la certification :

Accréditation du Mastère Spécialisé "Gestion Patrimoniale et Immobilière" depuis 1994, renouvelée pour 6 ans le 1/09/2008

Accréditation par la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS) depuis 2003, renouvelée pour 5 ans à compter du 1/02/2008

Certification précédente : Expert en gestion d'actifs mobiliers et immobiliers

Certification suivante : Expert en gestion d'actifs mobiliers et immobiliers (MS)